

Sommaire

PRECIPITATIONS p 2

DEBITS DES COURS D'EAU p 3

LES AQUIFERES p 5

ETAT DES BARRAGES p 6

QUALITE DES COURS D'EAU p 7

CONCLUSIONS p 8

LES INDICATEURS p 8

Contrevaleur et équité...

Les communes de plus de 400 habitants agglomérés doivent acquitter une redevance de pollution domestique, dite de « contrevaleur ». C'est en fait une redevance de compensation directement rattachée à la pollution domestique générée. Cette obligation résulte de l'application de la loi du 16 décembre 1964 relative au régime de répartition des eaux et à la lutte contre la pollution. Le mode de calcul, très complexe, ne facilite pas la lecture ni la compréhension par les abonnés. Elle pose aussi des problèmes d'équité, l'évolution de l'intercommunalité induisant une inégalité entre les consommateurs d'eau d'un même syndicat.

En effet, un décret de 1975 indique que cette « contrevaleur » n'est pas perçue dans les communes comprenant moins de 400 habitants agglomérés permanents et saisonniers pondérés.

Même si la volonté des syndicats des eaux était de répartir sur l'ensemble des abonnés cette « contrevaleur », ils en

étaient dans l'impossibilité. Seuls les habitants des communes de plus de 400 habitants sont assujettis à cette « contrevaleur ».

Conscient de cette insuffisance, le conseil des ministres a décidé que la redevance de pollution domestique serait réformée en vue d'une meilleure équité entre les redevables. Ainsi, cette redevance devrait être plus lisible et plus compréhensible.

Le paiement de la redevance, la mise en place d'un lien plus direct entre son montant et la pollution rejetée sont autant de facteurs à prendre en compte dans le cadre de cette réflexion globale.

Cette réforme est en cours de concertation avec tous les acteurs. Elle nécessitera une modification des textes législatifs en vigueur, la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement envisageant un projet de loi révisant la loi de 1964 dans des délais qui permettent de s'appliquer aux prochains programmes d'intervention des agences de l'eau à partir de 2002.

DIRECTION REGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT DE
BOURGOGNE

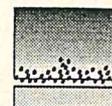
SERVICE DE L'EAU
& DES MILIEUX AQUATIQUES

10 Boulevard Carnot 21000 Dijon
Tél: 03 80 68 02 30 - Fax 03.80 68 02 40
Mél:

sema@bourgogne.environnement.gouv.fr

CONCEPTION ET REALISATION
A. MARECHAL - M. POINSOT

Reproduction autorisée sous réserve d'en mentionner la source

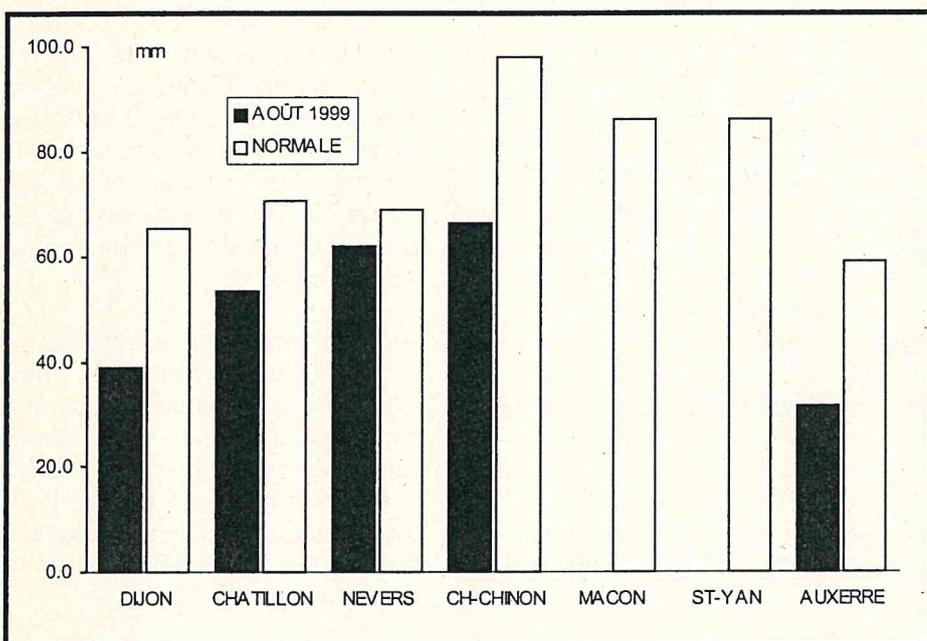


STATIONS	DP	AOÛT 1999					
		D1	D2	D3	TOTAL	NORMALE	ECART %
DIJON	21	16.8	11.0	11.2	39.0	65.4mm	-40%
CHATILLON	21	21.8	10.6	21.2	53.6	70.7mm	-24%
NEVERS	58	42.2	5.8	14.0	62.0	69.0mm	-10%
CH-CHINON	58	44.0	15.0	7.4	66.4	98.0mm	-32%
MACON	71					86.0mm	
ST-YAN	71					86.0mm	
AUXERRE	89	18.8	5.4	7.4	31.6	59.0mm	-46%

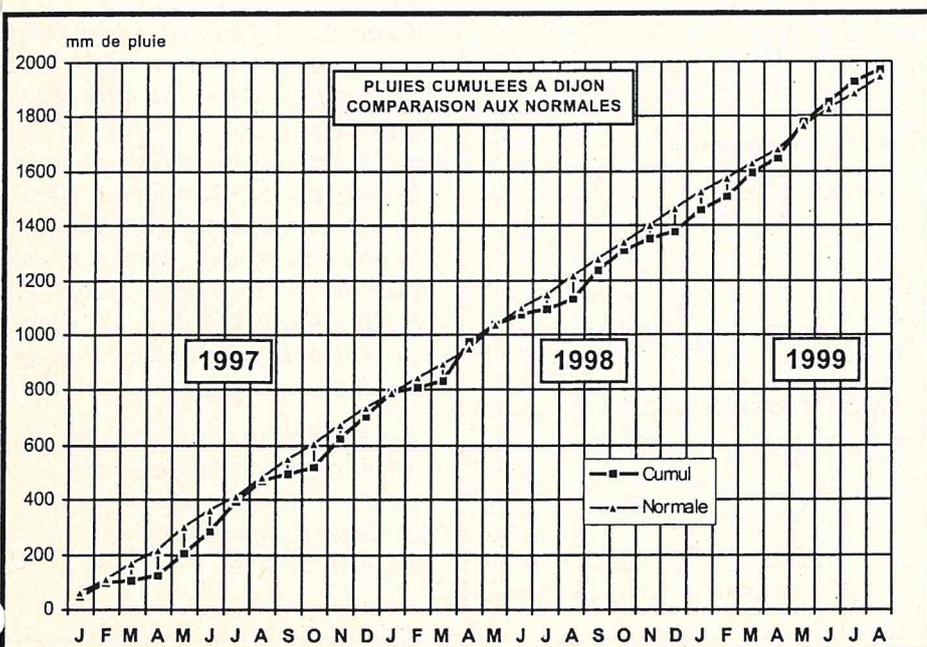
Déficit pluviométrique en août 1999...

Le mois d'août 1999 est marqué par un déficit pluviométrique sur l'ensemble de la Bourgogne. Celui-ci est variable selon les postes Météo-France, allant de -10 % à Nevers jusqu'à -50 % à Auxerre par rapport à la normale.

Les précipitations, plus importantes durant la première décade, se sont manifestées essentiellement sous forme d'orages localisés. Il est tombé à Nevers ainsi qu'à Château-Chinon 70 % des précipitations mensuelles durant les dix premiers jours.



L'été bourguignon 1999 n'est pas marqué par de fortes canicules. Toutefois, l'évapotranspiration potentielle a été, durant le mois d'août, en moyenne trois fois supérieure aux précipitations : 130 mm à Dijon, Mâcon ou Auxerre et 107 mm à Nevers. Bien entendu, avec de telles valeurs, les pluies de ce mois n'ont pas été efficaces sur la région.



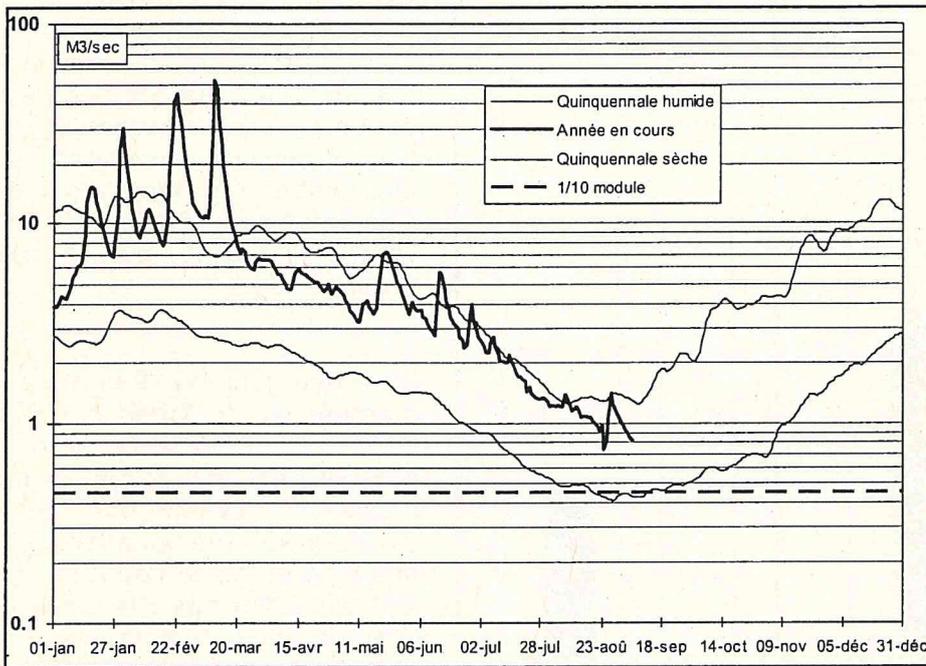
Par rupture avec les mois précédents, le mois d'août 1999 affiche un déficit pluviométrique sur l'ensemble de la Bourgogne. Les précipitations orageuses ont été plus importantes durant la première décade, notamment dans la Nièvre. L'été bourguignon 1999 n'est pas fortement caniculaire mais les valeurs d'évapotranspiration potentielle sont importantes et les pluies ne sont pas efficaces au sens hydrologique du terme.



**Déficit pluviométrique égal
égale
baisse des débits...**

On enregistre avec le déficit pluviométrique du mois d'août une baisse progressive des débits des rivières bourguignonnes qui suivent leur courbe de tarissement. La situation hydrologique évolue toutefois dans des proportions qui restent correctes pour la saison et l'on retrouve fin août les mêmes caractéristiques que celles constatées au cours du mois de juillet, à savoir une situation relativement contrastée.

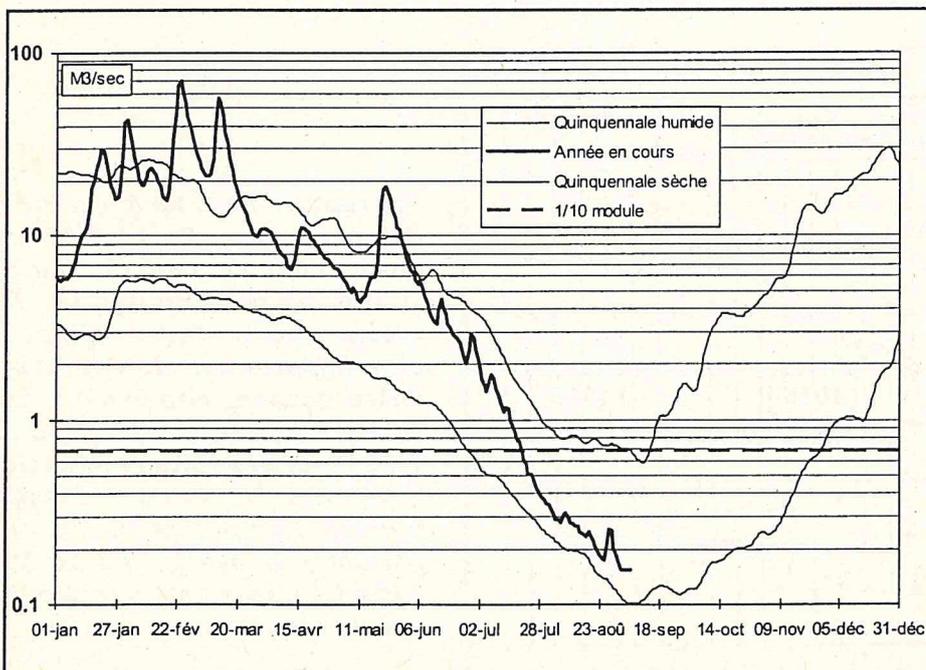
LA SEINE A NOD (21)



En effet, la Seine à Nod sur Seine, l'Ixure à la Fermeté, l'Ouche à Plombières ainsi que la Saône et le Doubs conservent des débits de base soutenus dont les durées de retour oscillent entre 3 et 4 ans en fréquence humide. Ces rivières bénéficient de la pluviométrie abondante du premier semestre 1999 qui a permis une bonne recharge des nappes.

En revanche, d'autres rivières comme la Tille, la Seille, la Nièvre, l'Ouanne... poursuivent leur étiage avec des débits de base dont les durées de retour oscillent entre 3 et 4 ans en fréquence sèche. Il n'y a toutefois pas de cours d'eau en situation de sécheresse prononcée début septembre.

LA TILLE A ARCELOT (21)



Avec le déficit pluviométrique enregistré au mois d'août, on observe globalement une baisse des débits des rivières de la région. La Seine sensu stricto, la Saône ou le Doubs conservent des débits de base soutenus (fréquence humide) alors que la situation hydrologique de la Tille, la Nièvre ou l'Ouanne est comprise entre la triennale et la quadriennale sèche.

La situation générale des écoulements superficiels reste toutefois confortable et il n'y a pas de problème quantitatif sérieux début septembre.

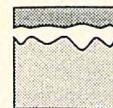
DEBITS DES COURS D'EAU

PERIODE DU 1er AU 31 AOUT 1999

VCN3 = Débit moyen sur les 3 jours consécutifs les plus faibles

BASSIN	COURS D'EAU et STATIONS	GEST.	DEP.	BV en KM2	MINI	CONNU	MEDIANE EXPERIM.	VCN3 AOÛT 1999	
					M3/S	ANNEE		M3/S	DUREE DE RETOUR
SEINE	<i>SEINE A NOD/SEINE</i>	<i>DIREN.B</i>	<i>21</i>	<i>371</i>	<i>0.153</i>	<i>1976</i>	<i>0.629</i>	<i>0.845</i>	<i>4 ans</i>
	SEINE A PLAINES	DIREN.B	10	704	1.480	1991	2.780	2.550	3 ans
	OURCE A AUTRICOURT	DIREN.B	21	548	0.170	1974	0.761	0.539	3 ans
	<i>OUANNE A TOUCY</i>	<i>DIREN.B</i>	<i>89</i>	<i>153</i>	<i>0.014</i>	<i>1976</i>	<i>0.059</i>	<i>0.100</i>	<i>3 ans</i>
	OUANNE A CHARNY	DIREN.B	89	562	0.193	1992	0.898	0.546	4 ans
	<i>THOLON A CHAMPVALLON</i>	<i>DIREN.B</i>	<i>89</i>	<i>131</i>	<i>0.085</i>	<i>1992</i>	<i>0.359</i>	<i>0.350</i>	<i>3 ans</i>
	SAUZAY A CORVOL	DIREN.B	58	81	0.159	1976	0.422	0.323	3 ans
BEUVRON A CHAMPMOREAU	DIREN.B	58	264	0.113	1992	0.322	0.239	3 ans	
LOIRE	<i>IXEURE A LA FERMETE</i>	<i>DIREN.B</i>	<i>58</i>	<i>115</i>	<i>0.006</i>	<i>1991</i>	<i>0.062</i>	<i>0.090</i>	<i>4 ans</i>
	ALENE A CERCY LA TOUR	DIREN.B	58	328	0.120	1976	0.458	0.400	2 ans
	NIEVRE A POISEUX	DIREN.B	58	224	0.146	1990	0.276	0.192	6 ans
	NOHAIN A VILLIERS	DIREN.B	58	473	0.513	1991	1.640	1.400	2 ans
	<i>TERNIN A PRE-CHARMOY</i>	<i>DIREN.B</i>	<i>71</i>	<i>257</i>	<i>0.014</i>	<i>1976</i>	<i>0.207</i>	<i>0.263</i>	<i>3 ans</i>
	<i>LOIRE A GILLY SUR LOIRE</i>	<i>DIREN.C</i>	<i>71</i>	<i>13007</i>	<i>6.550</i>	<i>1976</i>	<i>19.000</i>	<i>21.900</i>	<i>3 ans</i>
	<i>ARROUX A ETANG/ARROUX</i>	<i>DIREN.C</i>	<i>71</i>	<i>1798</i>	<i>0.323</i>	<i>1986</i>	<i>1.300</i>	<i>1.610</i>	<i>3 ans</i>
RHONE	VINGEANNE A OISILLY	DIREN.B	21	623	0.564	1676	1.100	0.880	4 ans
	TILLE A ARCELOT	DIREN.B	21	708	0.047	1969	0.230	0.180	3 ans
	VENELLE A SELONGEY	DIREN.B	21	54	0.002	1976	0.049	0.057	2 ans
	PANNECUL A NOIRON/BEZE	DIREN.B	21	11.5	0.012	1980	0.023	0.021	2 ans
	<i>OUCHE A PLOMBIERES</i>	<i>DIREN.R.A.</i>	<i>21</i>	<i>655</i>	<i>0.373</i>	<i>1976</i>	<i>0.751</i>	<i>1.080</i>	<i>6 ans</i>
	SELLE A ST USUGE	DIREN.B	71	790	0.729	1972	1.480	1.390	3 ans
	<i>GROSNE A CLUNY</i>	<i>DIREN.B</i>	<i>71</i>	<i>332</i>	<i>0.040</i>	<i>1976</i>	<i>0.321</i>	<i>0.575</i>	<i>4 ans</i>
	<i>DOUBS A NEUBLANS</i>	<i>DIREN.R.A.</i>	<i>39</i>	<i>7290</i>	<i>14.100</i>	<i>1998</i>	<i>25.300</i>	<i>35.3</i>	<i>4 ans</i>
	<i>SAÔNE A LECHATELET</i>	<i>DIREN.R.A.</i>	<i>21</i>	<i>11700</i>	<i>7.930</i>	<i>1976</i>	<i>25.800</i>	<i>31.1</i>	<i>3 ans</i>

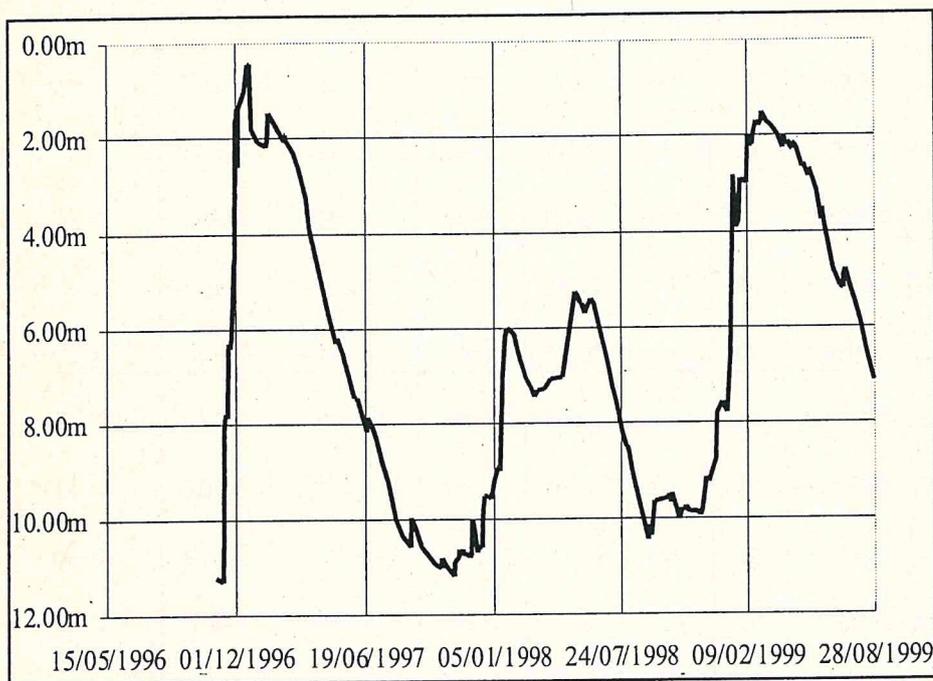
LES VALEURS EN GRAS ET EN ITALIQUE SONT SUPERIEURES AUX MEDIANES (FREQUENCE HUMIDE)



**En août, pas de doute . . .
les nappes ont baissé.**

Les niveaux enregistrés sont légèrement supérieurs aux valeurs habituellement rencontrées à cette époque de l'année.

Calcaires du Mâconnais - piézographe de Senneché-les-Mâcon (71)



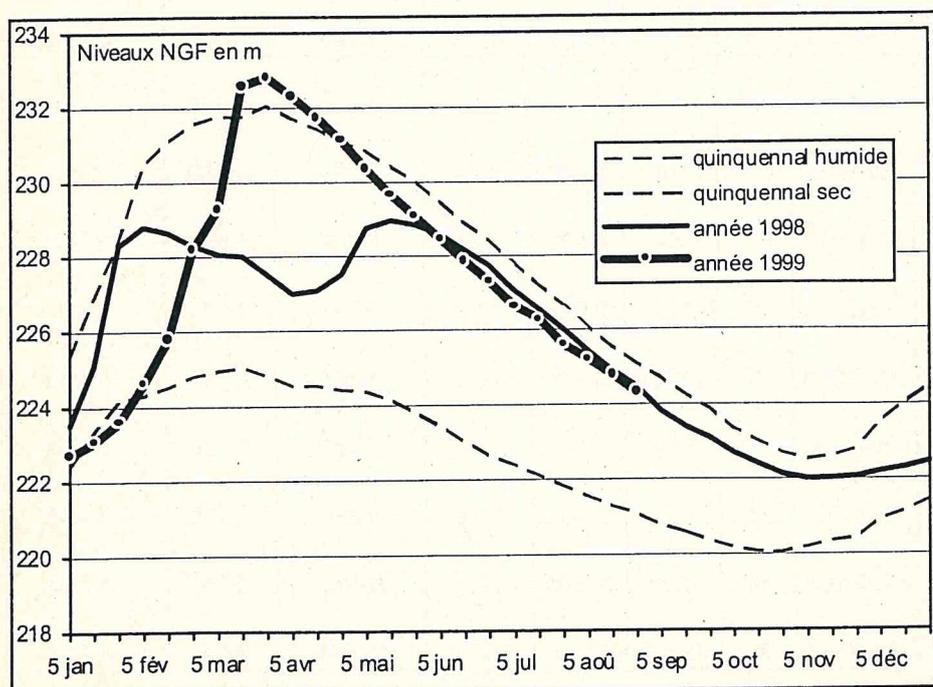
Dans la craie du nord de l'Yonne, à Ronchères, le niveau a baissé de près d'un mètre au cours du mois d'août, il se situe à 230,7 mètres N.G.F.

A Bouhy, dans les calcaires du Nivernais, le niveau poursuit sa baisse régulièrement, avec une vitesse moyenne de 40 centimètres par décennie au cours du mois dernier. Le niveau est identique à celui de 1998.

Dans les alluvions de la Tille Spoy, le niveau se trouve à 234,45 mètres N.G.F., il est inférieur à la normale, mais reste plus élevé que celui de l'année dernière. Cette nappe est peu inertielle, elle baisse rapidement suite à une diminution des précipitations.

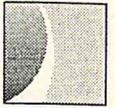
La station de Senneché-les-Macon mesure les variations du niveau d'eau dans les calcaires du Mâconnais. Les valeurs observées correspondent au niveau le plus élevé connu à cette période et ce depuis l'installation du piézographe en octobre 1996. La chronique piézométrique de près de trois ans permet d'affirmer que le niveau d'étiage est élevé dans cet aquifère.

Calcaires du Nivernais - piézographe de Bouhy (58)



Dans la majorité des aquifères Bourguignons, les niveaux restent supérieurs à la normale. L'étiage commence à être marqué sur les aquifères peu inertiels.

ETAT DES BARRAGES

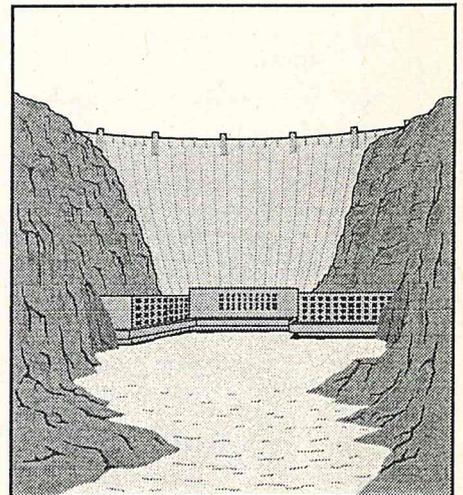


**TABLEAU DE SITUATION DU REMPLISSAGE
DES PRINCIPAUX RESERVOIRS DE LA REGION DE BOURGOGNE
(LES RESERVOIRS A.E.P. SONT MENTIONNES EN GRAS)**

RETENUE NOM ET DEPARTEMENT	VOLUME EN MILLIONS DE M3			OBSERVATIONS
	AOÛ 99	TOTAL	% STOCK	
PANNECIERE (58)	47.21	82.50	57%	au 03.09.99
LES SETTONS (58)	17.64	17.50	101%	au 03.09.99
CHAUMECON (58)	7.67	19.00	40%	au 03.09.99
LE CRESCENT (58)	12.83	14.25	90%	au 03.09.99
BAYE ET VAUX (58)	4.59	6.63	69%	au 03.09.99
PONT ET MASSENE (21)	5.76	6.10	94%	au 31.08.99
GROSBOIS C.RESERVOIR	4.29	8.70	49%	au 31.08.99
CHAZILLY (21)	1.94	2.20	88%	au 31.08.99
CERCEY (21)	1.87	3.60	52%	au 31.08.99
PANTHIER (21)	5.34	8.10	66%	au 31.08.99
TILLOT (21)	0.29	0.52	56%	au 31.08.99
CHAMBOUX (21)	2.65	3.60	74%	au 01.09.99
CANAL DU CENTRE (71)	10.79	21.00	51%	au 15.08.99
LA SORME (71)	7.25	10.00	73%	au 15.08.99
PONT DU ROI (71)	2.17	4.00	54%	au 15.08.99
LE CREUSOT NORD (71)	1.13	1.82	62%	au 15.08.99
TOTAUX	133.42	209.52	64%	TAUX REMPLISSAGE AEP=68%

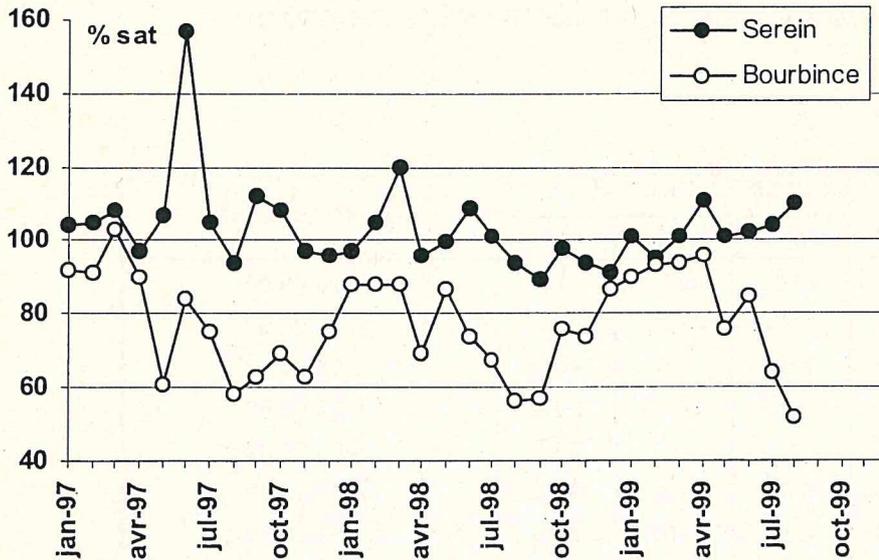
Le taux de remplissage des barrages réservoirs de Bourgogne, qui s'élève à 64 % fin août, est satisfaisant pour la saison.

En Loire moyenne et sur l'Allier, les débits sont soutenus par Villerest et Naussac dont les taux de remplissage sont respectivement de 98 % et 70 % début septembre. Les objectifs de débits à Gien (60 m³/s) sont maintenus et assurés par ces barrages.

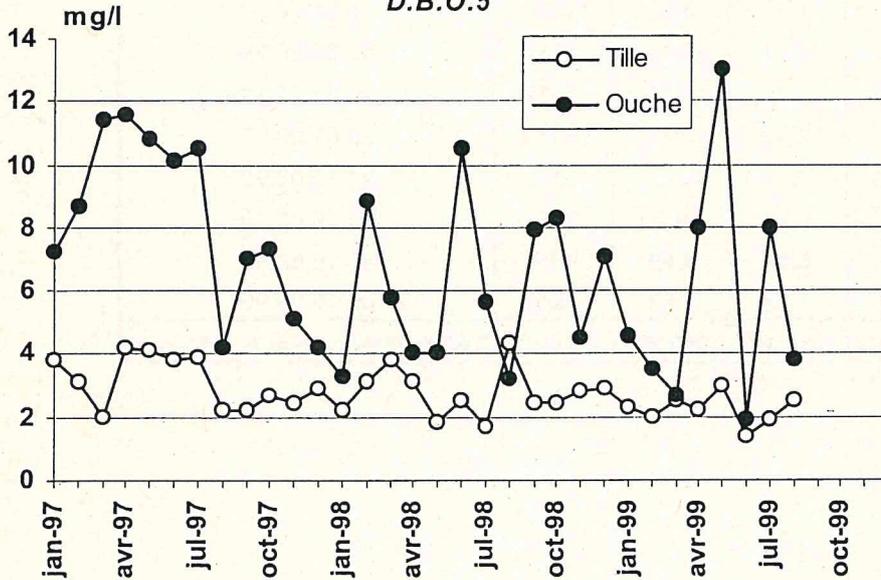




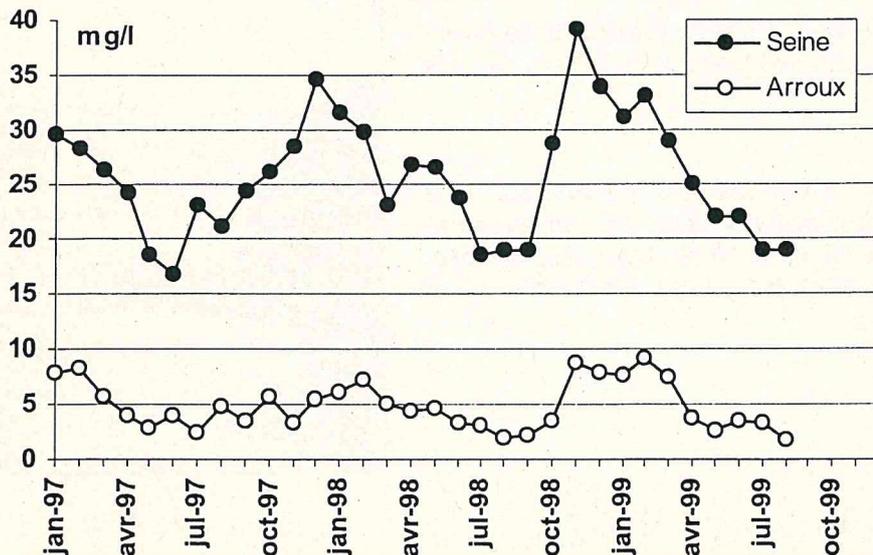
SATURATION EN OXYGENE DISSOUS



D.B.O.5



NITRATES



Le mois d'août ayant été moins ensoleillé que le mois de juillet on constate une stabilisation, voire une régression des phénomènes d'eutrophisation. Les sursaturations en oxygène restent présentes sur les secteurs les plus sensibles (bassins de la Vouge et de la Tille en Côte d'or) mais les cours d'eau en situation de sous-saturations sont beaucoup plus nombreux avec des niveaux très bas en aval de secteurs dégradés (Bourbince en aval de Montceau-les-Mines) ou dans des zones de faibles débits (amont du Serein ou de l'Armançon).

Les teneurs en matières organiques restent très modérées (classes 1A-1B) sur l'ensemble des cours d'eau étudiés à l'exception de quelques points " noirs " traditionnels en aval de secteurs urbains.

Les teneurs en nitrates continuent à diminuer ou se sont stabilisées au niveau des valeurs plancher observées chaque année en période estivale. Dans le bassin de la Loire les niveaux sont très faibles (2 à 5 mg/l), les écarts sont plus importants dans les bassins de la Saône et de la Seine avec des teneurs très faibles (1 à 2 mg/l) sur les cours d'eau lents (Grosne et Seille) par suite de la consommation planctonique mais les valeurs sont encore élevées (> 20 mg/l) dans les secteurs d'agriculture intensive (bassins de la Tille, de la Vouge et sur la Seine en Côte d'or ou sur l'Armanche et l'aval de l'Armançon dans l'Yonne.



La situation générale des cours d'eau de Bourgogne est plutôt satisfaisante mais on peut s'attendre à une dégradation sensible sur les cours d'eau des zones viticoles dès le mois de septembre avec le début de la période des vendanges.

CONCLUSIONS

Pas de problème quantitatif sérieux début septembre ...

Contrairement aux mois précédents, le mois d'août 1999 a affiché un déficit pluviométrique compris entre -10% et -50 % par rapport à la normale. Les valeurs d'évapotranspiration potentielle ont été en moyenne trois fois supérieures aux précipitations qui n'ont pas été efficaces au sens hydrologique du terme.

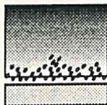
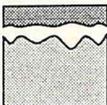
Avec le déficit pluviométrique enregistré au mois d'août, on observe globalement une baisse des débits des rivières de la région. Certains cours d'eau comme la Seine, la Saône ou le Doubs conservent toutefois des débits de base soutenus dont la durée de retour est en moyenne de 4 ans en fréquence humide.

Globalement, la situation générale des écoulements superficiels reste correcte pour la saison et il n'y a pas de problème quantitatif sérieux début septembre.

Dans la majorité des aquifères bourguignons, les niveaux restent supérieurs à la normale. L'étiage commence toutefois à être bien marqué sur les aquifères peu inertiels.

En ce qui concerne la qualité des cours d'eau, la situation générale est plutôt satisfaisante avec une stabilisation voire une régression de l'eutrophisation et une diminution des teneurs en nitrates. On peut toutefois s'attendre à une dégradation sensible de la qualité des cours d'eau en zones viticoles avec le début de la période des vendanges.

Taux de remplissage des barrages réservoirs satisfaisant.

LES INDICATEURS	
	Déficit pluviométrique généralisé
	Baisse des débits
	Supérieures aux normales malgré la baisse
	Taux de remplissage satisfaisant
	Situation plutôt satisfaisante



Un bulletin national de situation hydrologique du R.N.D.E. et le bulletin INF'EAU Bourgogne sont maintenant disponibles sur Internet du Réseau National des Données sur l'Eau du Ministère de l'Environnement à l'adresse suivante :

<http://www.rnde.tm.fr>
rubriques synthèses

DIRECTION REGIONALE DE
L'ENVIRONNEMENT
BOURGOGNE

INF'EAU
BOURGOGNE 8

